

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Tina Mallet	Numéro de permis 1064008	Date d'inspection Le 07 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Tina Mallet		Numéro de téléphone (506) 336-8516	
Adresse 140 chemin des Huitres Haut-Shippagan NB E8S 2N6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de la visite de surveillance effectuée en début de matinée, le ratio éducateur-enfants était conforme aux exigences réglementaires.

- Les dossiers des enfants contiennent l'ensemble de la documentation requise et sont complets. Un échantillon de 11 dossiers sur 26 a été vérifié.
- Tous les dossiers examinés comportent des formulaires de consentement dûment signés et datés par un parent ou tuteur légal.
- L'environnement extérieur est sécuritaire, équipé de barrières munies de loquets assurant leur fermeture adéquate.
- Le matériel mis à disposition dans la zone de jeu extérieure est en quantité suffisante et offre une diversité permettant aux enfants de participer à différents types d'activités. La surface de jeu comprend plusieurs zones adaptées à divers usages.
- L'aire de jeu extérieure réservée aux enfants en bas âge est clairement délimitée et séparée de celle destinée aux enfants d'âge préscolaire ou scolaire.

Durant l'observation, la fin de la collation pour les enfants de deux ans a été constatée. L'éducatrice encadrait l'activité avec la participation de l'enfant chef, qui distribuait de l'eau à ses camarades. Par ailleurs, le groupe des enfants de trois ans était engagé dans une activité dirigée consistant à enfiler des perles, tout en identifiant et nommant les couleurs. Enfin, la période de jeu extérieur avant le dîner a également été observée.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 octobre 2025

Date

original signé par
Tina Mallet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 octobre 2025

Date